



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

RAPPORT DE PRESENTATION

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la commune au cours de l'année.

Ainsi le compte administratif 2019 a été précédé par :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu le 28 février 2019 ;
- Le vote du budget primitif intervenu le 21 mars 2019 ;
- Les décisions modificatives adoptées les 26 septembre et 12 décembre 2019.

Le vote sur le compte administratif est concomitant à celui sur le compte de gestion tenu par le comptable public municipal. Le conseil municipal peut ainsi constater, pour les parties communes de ces deux documents, la parfaite concordance des résultats.

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le présent rapport répond à cette obligation pour la commune de Solliès-Pont. Il permet d'examiner notamment les niveaux de réalisation des sections de fonctionnement et d'investissement et de les comparer avec le compte administratif 2018. L'endettement et l'épargne de la commune sont plus particulièrement abordés. Une présentation synthétique des comptes administratifs des budgets annexes conclut ce rapport.

1. PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET

		Dépenses	Recettes
Réalizations exercice	fonctionnement	12 731 099,19 €	14 446 876,80 €
	investissement	4 978 494,27 €	4 458 777,60 €

Reports N-1	fonctionnement	0,00 €	1 555 369,99 €
	investissement	489 625,89 €	0,00 €

Total	18 199 219,35 €	20 461 024,39 €
-------	-----------------	-----------------

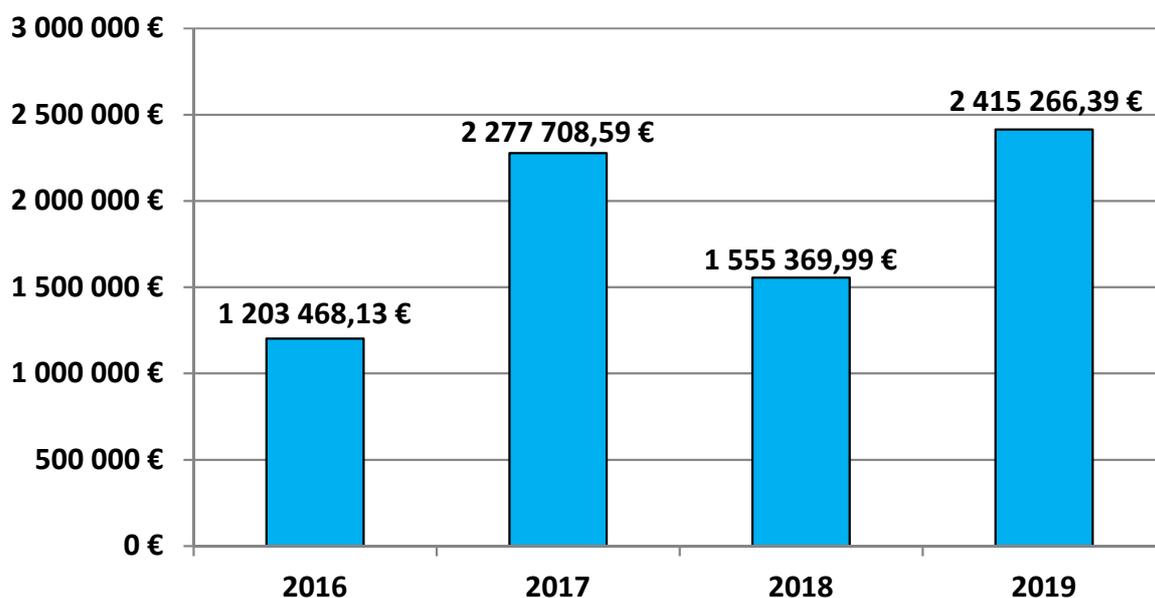
Restes à réaliser	investissement	1 582 627,81 €	1 736 089,16 €
-------------------	----------------	----------------	----------------

Résultat cumulé	fonctionnement	12 731 099,19 €	16 002 246,79 €
	investissement	7 050 747,97 €	6 194 866,76 €

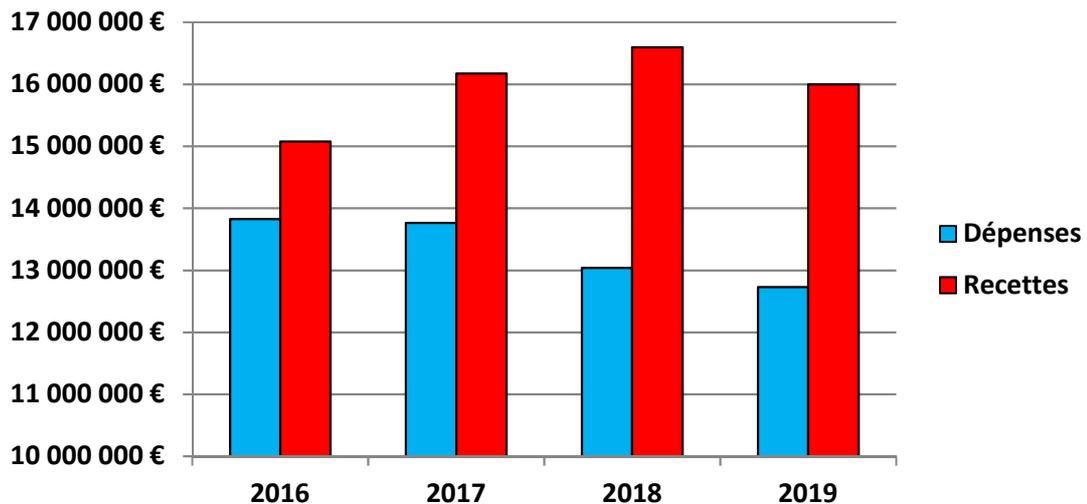
Total	19 781 847,16 €	22 197 113,55 €
-------	-----------------	-----------------

Solde à reporter n+1		2 415 266,39 €
----------------------	--	----------------

Evolution de l'excédent global à reporter

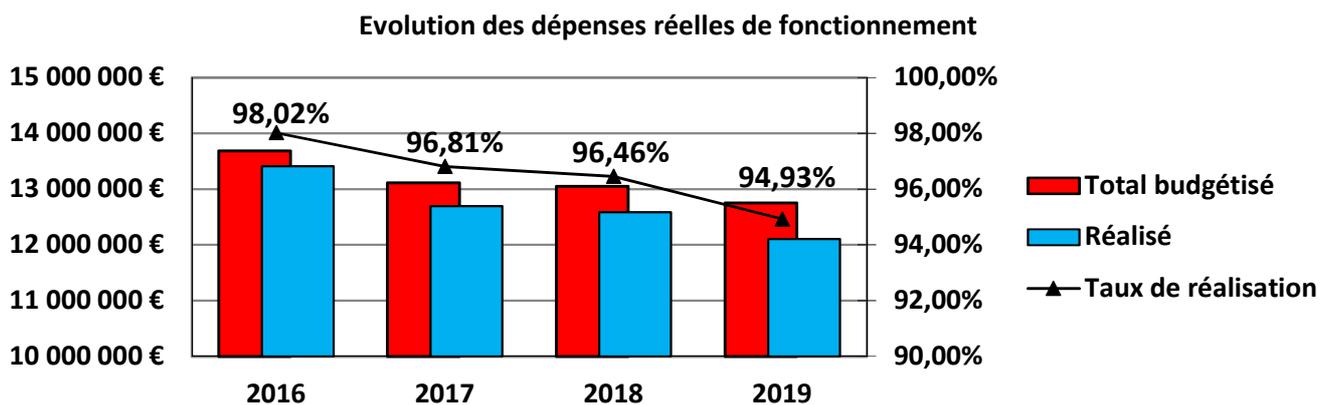


2. SECTION DE FONCTIONNEMENT



Le solde de fonctionnement 2019 de 3.271.147 € permet de combler le déficit de la section d'investissement à hauteur de 855.881 € et de reporter un excédent global de 2.415.266€ au BP 2020.

2.1. Dépenses de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement	Prévu 2019	Réalisé 2019	%	Taux de réalisation	Réalisé 2018	Evolution 2018/2019
011-Charges à caractère général	2 342 494,00	2 091 252,64	17,28%	89,27%	2 075 339,94	0,77%
012-Charges de personnel	9 013 345,00	8 764 888,11	72,42%	97,24%	8 837 404,86	-0,82%
014-Atténuation de produits	180 000,00	165 812,00	1,37%	92,12%	163 218,00	1,59%
65-Autres ch. de gestion courante	919 365,00	790 208,12	6,53%	85,95%	1 209 476,36	-34,67%
66-Charges financières	290 300,00	289 395,20	2,39%	99,69%	300 332,10	-3,64%
67-Charges exceptionnelles	5 000,00	1 947,33	0,02%	38,95%	156,53	1144,06%
Total dépenses réelles de fonct.	12 750 504,00	12 103 503,40	100,00%	94,93%	12 585 927,79	-3,83%
Total dépenses d'ordre de fonct.	2 091 036,00*	627 595,79	-	30,01%	452 260,31	38,77%
Total dépenses de fonct.	14 841 540,00	12 731 099,19	-	85,78%	13 038 188,10	-2,36%

* Dont 023 Virement à la section d'investissement : 1.593.346 € (non exécuté).

La loi de finances 2018 a fixé le taux de croissance de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement à +1,2% pour la période de 2018 à 2022. Bien que cette mesure ne concerne que les 340 plus grandes collectivités, il est intéressant de constater que les dépenses réelles de fonctionnement de la commune baissent de 3,8% (-482.424€). Cette diminution est due au transfert de la participation au SDIS à la CCVG (nous n'avons plus la dépense, mais nous avons perdu la recette équivalente puisque celle-ci est déduite de notre attribution de compensation). Sans ce transfert, la diminution des dépenses réelles de fonctionnement de la commune serait de 0,41%.

Les dépenses réelles de fonctionnement de Solliès-Pont sont inférieures à celles des communes de même strate : 1.052€/habitant contre 1.095€/habitant pour les communes de même strate.

➤ **Chapitre 011 – Charges à caractère général :**

Ce chapitre comprend notamment les charges afférentes aux fluides, aux fournitures, aux divers contrats de maintenance et aux frais de télécommunication.

Les charges à caractère général sont parfaitement stables par rapport à l'année précédente (+15.913€, soit +0,8%). En effet, la commune maintient, dans la mesure du possible, les efforts d'économies instaurés au budget 2017, soit une diminution de 50% de la plupart des charges compressibles par rapport au budget 2016 (achats, fournitures hors alimentation et travaux en régie etc.).

- ✓ Fournitures (dont alimentation) : +9,4% (+60.652€) ;
- ✓ Fluides : -23,6%, (-108.676€) ;
- ✓ Frais de télécommunications : +2,9% (+1.783€) ;
- ✓ Carburants : -12,7% (-8.819€) en raison d'une commande anticipée fin 2018 en prévision de l'augmentation des prix initialement prévue en 2019 ;
- ✓ Frais d'actes et de contentieux : -52% (-40.769€) en raison d'une expertise réalisée en 2018 pour 26.234€ ;
- ✓ Entretien, maintenance et contrats de prestations de services : +27,6% (+119.236€) ;
- ✓ Hausse des assurances (+5,2%) et des frais d'affranchissement (+11%).

➤ **Chapitre 012 – Charges de personnel :**

Les dépenses de personnel représentent 70,9% des dépenses réelles de fonctionnement de la commune contre seulement 59,5% pour les communes de même strate. Ce ratio n'est pas forcément représentatif : Solliès-Pont a considérablement réduit ses dépenses compressibles au cours de ces dernières années. La part des dépenses dites obligatoires, dont les charges de personnel, est donc plus importante.

Au 31 décembre 2019 , les effectifs de la collectivité sont de 249 agents répartis de la façon suivante :

- 156 titulaires ;
- 64 contractuels (CDD ou CDI) ;
- 11 contrats aidés ;
- 18 contrats horaires ou surveillants trafic.

Elles sont en baisse pour la quatrième année consécutive (-72.517€ par rapport à 2018 et -338.112€ par rapport à 2015). En effet, la commune continue ses efforts de resserrement des dépenses de personnel :

- ✓ Limitation des recrutements dans le cadre du remplacement de titulaires quittant la collectivité :
 - 7 départs à la retraite : 1 remplacé en interne + 6 remplacés par des CDD ;
 - 1 départ par voie de mutation non remplacé ;
 - 1 agent en disponibilité remplacé par 1 CDD ;
 - Recrutement en août d'1 CDD en remplacement d'un titulaire ayant quitté la collectivité en 2018 ;
 - Recrutement de 3 CDD : 2 animateurs suite à l'augmentation du nombre de places au centre aéré et un gardien de parc ;
 - Recrutement de 2 contrats aidés : un agent aux espaces verts et une Atsem.

- ✓ Limitation des heures supplémentaires : +40% par rapport à 2018, soit une augmentation de 15.121€ en raison principalement des élections européennes (-94.269€, soit -64% par rapport à 2015) ;
- ✓ Maintien des mesures prises les années précédentes (démonétisation du Compte Epargne Temps etc.) ;

Toutefois, certaines charges supplémentaires sont venues alourdir les dépenses de personnel :

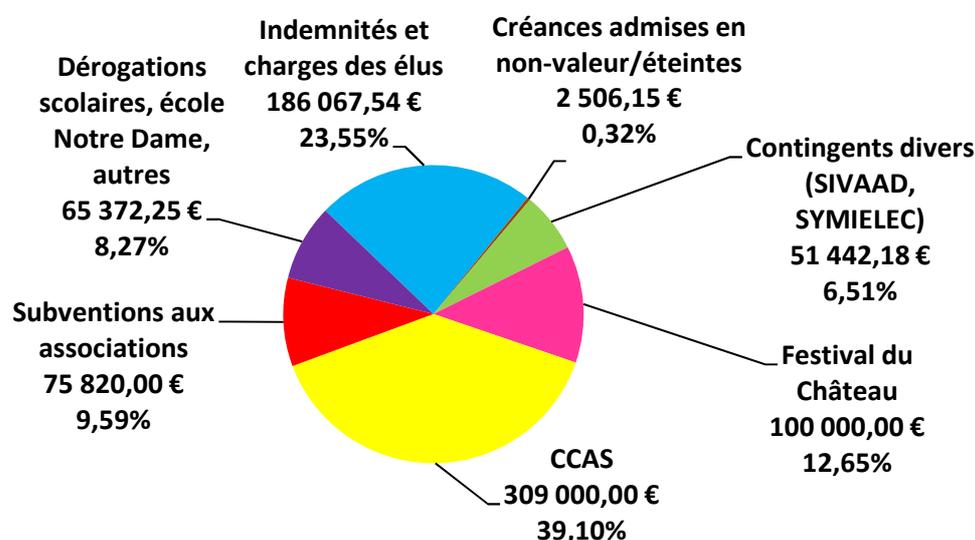
- ✓ La modernisation du PPCR (Modernisation du Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations des fonctionnaires) : environ +57.000€ ;
- ✓ L'assurance du personnel : +20.844€ par rapport à 2018 ;
- ✓ L'augmentation du SMIC : +8.500€ ;
- ✓ La réévaluation de l'indemnité compensatrice et la hausse de la cotisation au CDG 83 dans le cadre de la médecine préventive.

L'Etat maintient le jour de carence ainsi que le gel du point d'indice. Les cotisations patronales sont stables.

➤ **Chapitre 014 – Atténuation de produits :**

Ce chapitre correspond à la contribution de la ville au fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) à hauteur de 164.957€ (162.384€ en 2018), ainsi qu'à un dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour 855€.

➤ **Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante :**



Les autres charges de gestion sont nettement inférieures à celles de 2018 (-419.268€) en raison du transfert de la participation de la commune versée au SDIS à l'intercommunalité (430.806€ en 2018). En effet, cette participation est prise en charge depuis le 1er janvier 2019 par la CCVG. Toutefois, elle est ensuite déduite de l'attribution de compensation perçue par la commune.

- ✓ Les indemnités et charges des élus sont identiques à l'année précédente (-300€ par rapport à 2018) ;
- ✓ Les créances admises en non-valeur sont stables et s'élèvent à 1.010€ (973€ en 2018). Par ailleurs, il convient d'ajouter à cette somme 1.496€ de créances éteintes ;

- ✓ Les contingents (versements au Symielec et au Sivaad) sont quant à eux en baisse à hauteur de 3.161€. Le géoréférencement devant être réalisé par le Symielec est repoussé à 2020 (35.000€).
- ✓ Les dérogations scolaires s'élèvent à 16.441€ (-1.474€) et la participation à l'école Notre dame à 34.371€ (+1.968€). Ces dépenses fluctuent en fonction du nombre d'enfants scolarisés. La participation à l'école Notre Dame était inscrite au budget à hauteur de 80.000€. La scolarité étant devenue obligatoire à compter de trois ans, la participation au titre des enfants scolarisés en maternelles sera effective à compter de 2020 seulement (économie de 45.629€ par rapport au BP).
- ✓ La subvention au CCAS augmente de 34.000€ (309.000€ en 2019 contre 275.000€ en 2018). En effet, il était prévu lors de l'élaboration du budget une hausse de certaines charges du CCAS (amortissements, dépenses de personnel) ainsi qu'une diminution des subventions accordées dans le cadre de la maison de service au public. Toutefois, le CCAS a finalement perçu 24.000€ de subventions supplémentaires (15.000€ au titre de 2019 + un rattrapage 9.000€ au titre de 2018).
- ✓ Les subventions aux associations diminuent fortement (-20.300€ par rapport à 2018) en raison de la prise en charge de subventions d'intérêt intercommunal par la CCVG (AVAG, Basket Club, ESCS Volley Ball, ESSF, UGCS).

➤ **Chapitre 66 – Charges financières :**

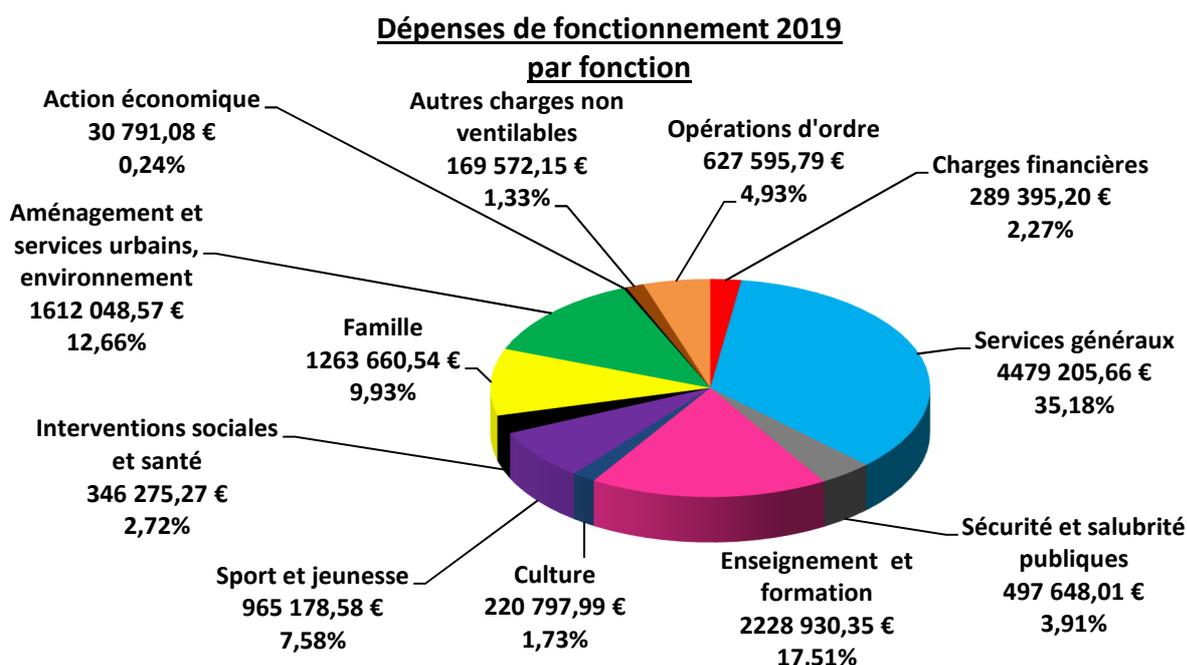
Il s'agit du remboursement des intérêts des emprunts.

➤ **Chapitre 67 – Charges exceptionnelles :**

Ce chapitre comprend diverses annulations de titres émis les années précédentes ainsi que la rétrocession d'une concession funéraire.

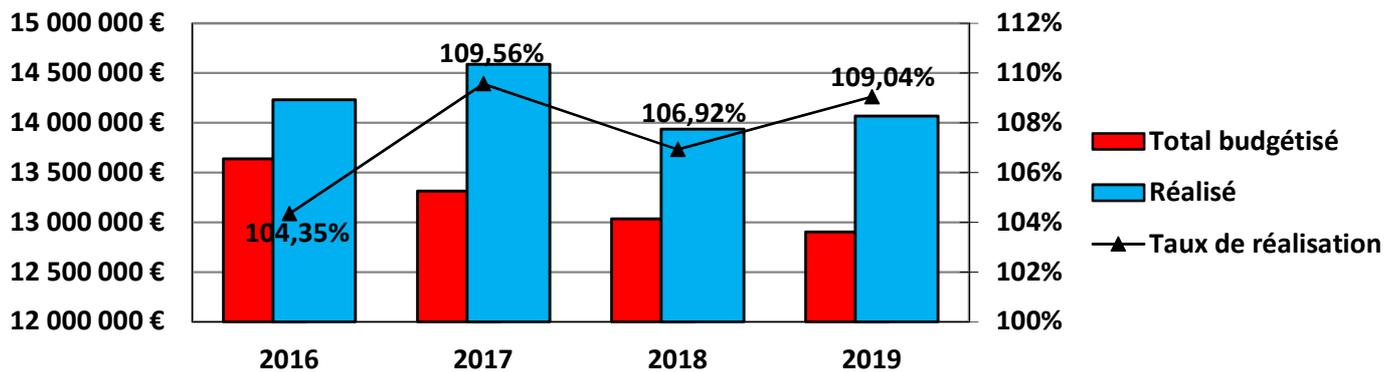
➤ **Chapitre 042 – Opérations d'ordre :**

Elles sont composées des diverses écritures d'amortissement. Les opérations d'ordre ne donnent lieu à aucun décaissement et encaissement (des transferts de crédits peuvent s'effectuer d'une section à l'autre ou entre dépenses et recettes d'une même section, permettant notamment de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif de la ville sans avoir de conséquences sur la trésorerie).



2.2. Recettes de fonctionnement

Evolution des recettes réelles de fonctionnement



Recettes de fonctionnement	Prévu 2019	Réalisé 2019	%	Taux de réalisation	Réalisé 2018	Evolution 2018/2019
013-Atténuation de charges	122 380,00	389 765,08	2,77%	318,49%	253 814,29	53,56%
70-Produits des services	979 900,00	1 136 255,72	8,08%	115,96%	1 042 827,56	8,96%
73-Impôts et Taxes	8 729 000,00	9 193 220,69	65,35%	105,32%	9 350 579,59	-1,68%
74-Dotations et participations	3 010 820,00	3 120 810,08	22,18%	103,65%	3 198 663,66	-2,43%
75-Produits de gestion courante	44 420,01	53 553,10	0,38%	120,56%	53 358,03	0,37%
77-Produits exceptionnels	15 630,00	174 294,87	1,24%	1115,13%	37 172,45	368,88%
Total recettes réelles de fonct.	12 902 150,01	14 067 899,54	100,00%	109,04%	13 936 415,58	0,94%
Total recettes d'ordre de fonct.	384 020,00	378 977,26	-	98,69%	383 422,06	-1,16%
Total recettes de fonct.	13 286 170,01	14 446 876,80	-	108,74%	14 319 837,64	0,89%
Excédent reporté N-1		1 555 369,99			2 277 708,59	

Le taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement est de 109%. Ce dépassement des prévisions budgétaires en matière de recettes répond au principe de prudence qui veut que ne soient inscrites que les recettes dites « certaines ».

Les recettes réelles de fonctionnement de Solliès-Pont sont légèrement inférieures à celles des communes de même strate : 1.253€/habitant contre 1.284€/habitant pour les communes de même strate.

➤ Chapitre 013 - Atténuations de charges :

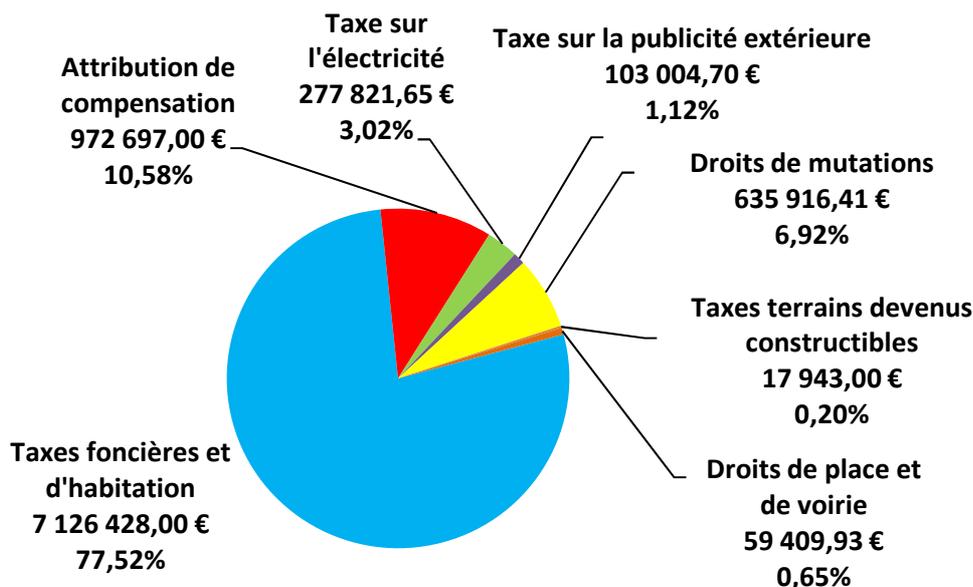
Les atténuations de charges correspondent aux remboursements du personnel en arrêt maladie (longue durée, accident du travail) ainsi qu'à la participation de l'État dans le cadre des contrats aidés. Le montant perçu est particulièrement important cette année en raison du versement de reliquats des années précédentes et de la clôture de dossiers suite au changement de contrat.

➤ Chapitre 70 - Produits des services du domaine et des ventes diverses :

Ce chapitre comprend principalement les produits des services de la petite enfance, du périscolaire, de l'extrascolaire et de la restauration scolaire (954.655€). Les ventes de produits et autres redevances du domaine présentent une hausse de 9% par rapport au CA 2018 (+93.428€) principalement pour les raisons suivantes :

- La vente de repas à la commune de Solliès-Toucas à hauteur de 68.526€ suite à un retard de travaux de leur cuisine centrale (cette recette vient en contrepartie de dépenses équivalentes en denrées alimentaires, frais de transport etc.) ;
- La hausse des recettes de la crèche (+11.826€) et des activités extrascolaires (+13.208€). Les recettes de la cantine et du périscolaire sont quand à elles parfaitement stables (respectivement 556.722 € et 82.620€ en 2019 contre 556.738€ et 83.206€ en 2018).

➤ **Chapitre 73 - Impôts et taxes :**



Ce chapitre diminue de 1,7% par rapport à 2018.

- ✓ Les impôts et taxes sont constitués à près de 78% par les produits des contributions directes locales (taxe d'habitation, taxes foncières). Celles-ci augmentent en 2018 de 3,5% (7.126.428€ en 2019 contre 6.886.252€ en 2018). Elles se décomposent comme suit :
 - Taxe d'habitation : 3.324.687€ dont 27.395€ au titre de la majoration sur les résidences secondaires (+4,68% par rapport à 2018). Le dégrèvement de 80% des foyers à hauteur de 65% est transparent pour la commune (intégralement compensé par l'Etat).
 - Taxe sur le foncier bâti : 3.697.511€ (+2,64% par rapport à 2018) ;
 - Taxe sur le foncier non bâti : 80.426€ (+17,03% par rapport à 2018) ;
 - Rôles supplémentaires et régularisations des années antérieures : 23.804€.

Produit des impositions directes par habitant : 620€/habitant contre 566€/habitant pour les communes de même strate.

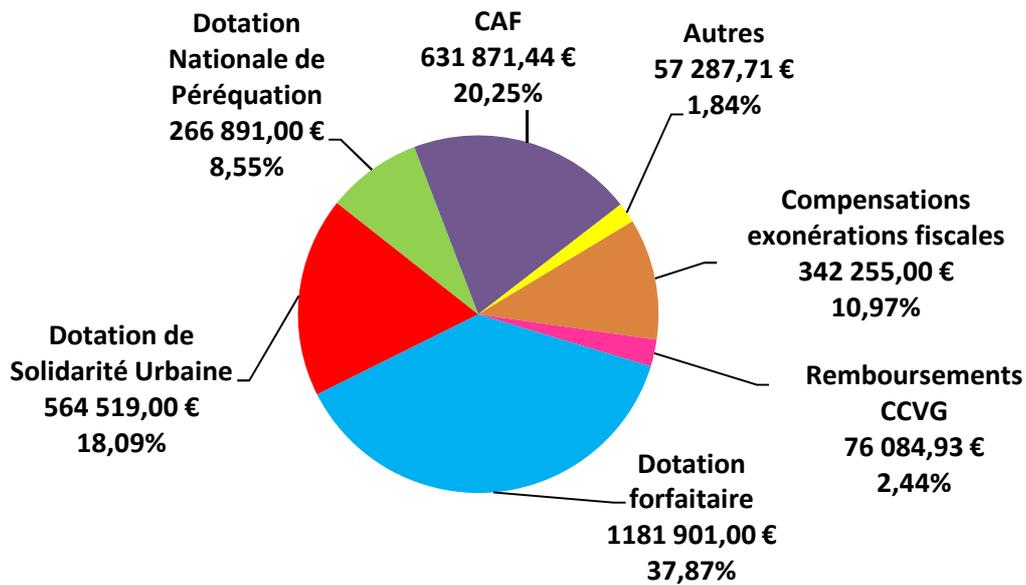
Les taux ont été maintenus :

- Taxe d'habitation : 19,03%
- Taxe foncière sur le bâti : 30,01%
- Taxe foncière sur le non bâti : 50%

- ✓ L'attribution de compensation versée par la CCVG diminue fortement pour atteindre 972.697€ (-336.080€ par rapport à 2018). En effet, depuis le 1^{er} janvier 2019, l'intercommunalité règle directement la participation de la commune au SDIS.
- ✓ Les droits de place et droits de voirie sont stables : 59.410€ en 2019 (-74€ par rapport à 2018).
- ✓ La taxe sur la consommation finale d'électricité s'élève à 277.822€ (-3.912€ par rapport à 2018).
- ✓ La taxe locale sur la publicité extérieur (TLPE) est stable : 103.005€ en 2019 (-1.256€ par rapport à 2018).
- ✓ Les taxes additionnelles sur les droits de mutation s'élèvent à 635.916€ (-29.762€ par rapport à 2018).

✓ La taxe sur les terrains devenus constructibles ne s'élève plus qu'à 17.943€ (44.394€ en 2018, 107.073€ en 2017).

➤ **Chapitre 74 -Dotations et participations :**



✓ Ce chapitre est composé pour 65% par la dotation globale de fonctionnement. Elle s'élève à 2.013.311€, soit une hausse de 26.246€ par rapport à 2018 :

- Part forfaitaire de la DGF : 1.181.901€ soit +3.485€ par rapport à 2018 (-9.463€ d'écrêtement compensé par une hausse de +12.948€ due à l'augmentation de la population de 132 habitants) ;
Contribution au redressement économique : La perte cumulée de 2014 à 2018 s'élève à 3.287.947€ (aucune contribution au redressement économique supplémentaire depuis 2018 pour Solliès-Pont).
- Dotations de solidarité urbaine (DSU) : 564.519€, soit +7.149€ par rapport à 2018 ;
- Dotations nationales de péréquation (DNP) : 266.891€ soit +15.612€ par rapport à 2018.

DGF par habitant : 179€/habitant contre 177€/habitant pour les communes de même strate.

✓ La commune ne perçoit plus de participation de l'Etat pour les emplois avenir en raison de l'arrivée à terme de l'ensemble des contrats (pour rappel : 42.188€ en 2017, 17.570€ en 2018).

✓ Les remboursements de la CCVG sont de 76.085€, soit 44.585€ dans le cadre de l'entretien de la ZAC (45.311€ en 2018), et 31.500€ pour la collecte des dépôts sauvages mise en place au 1^{er} janvier 2019.

✓ Les participations de la caisse des allocations familiales au titre de la petite enfance, du périscolaire et de l'extrascolaire s'élèvent à 631.871€, soit une baisse de 162.812€ par rapport à l'année précédente (-20%) :

- Petite enfance : -85.695€ en raison d'un acompte trop important perçu en 2018 ;
- NAPS : -13.616€ en raison de l'arrêt de ces activités en 2017 (nous avons perçu un solde en 2018) ;
- Périscolaire du soir : -17.801€ (le périscolaire n'est plus déclaré à la CAF depuis la rentrée scolaire de septembre 2018 afin de permettre une baisse du taux d'encadrement et une augmentation des effectifs) ;
- Extrascolaire : -18.811€ en raison du non versement de l'acompte en 2019 (retardé à 2020) ;
- Contrat Enfance Jeunesse : -6.890€ (la CAF applique un taux de dégressivité annuel).

✓ Les compensations versées par l'État au titre des exonérations de fiscalité atteignent 342.255€ (hausse de 21.081€ par rapport à 2018).

➤ **Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante :**

Ce chapitre est constitué des loyers perçus (17.485€), des différents mécénats (27.000€) ainsi que des indemnités reçues dans le cadre de jugements et des participations des associations aux frais de fonctionnement dans le cadre du prêt de salles.

➤ **Chapitre 77 – Produits exceptionnels :**

Il s'agit principalement de la cession du terrain de Ma Verte Vallée pour 130.000€, ainsi que du remboursement de divers sinistres par les assurances à hauteur de 40.645€. Ce chapitre est en forte hausse par rapport à l'année précédente (aucune cession en 2018).

➤ **Chapitre 042 - Recettes d'ordre :**

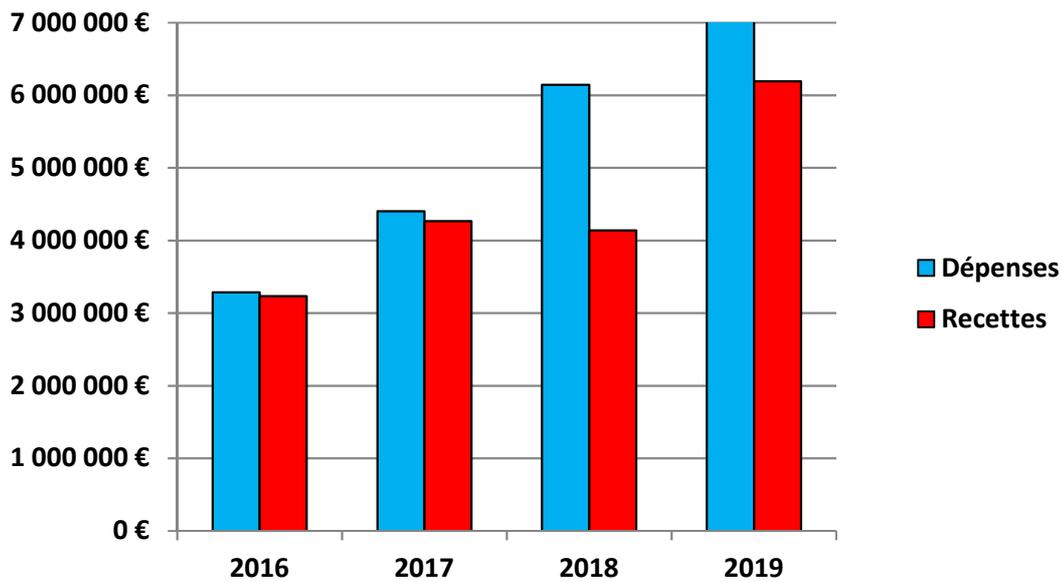
Elles sont constituées :

- Des travaux en régie à hauteur de 294.981€ : il s'agit des travaux effectués par le personnel communal correspondant à des dépenses d'immobilisations (travaux neufs) ;
- Des amortissements à hauteur de 83.996€.

Les dotations aux amortissements constituent des dépenses de fonctionnement obligatoires ayant vocation à alimenter en recettes la section d'investissement. La neutralisation budgétaire, mise en place en 2018 par la commune, permet de respecter l'obligation comptable d'amortissement sans dégrader la section de fonctionnement, une recette de fonctionnement étant constatée en contrepartie d'une dépense d'investissement.

➤ **Excédent reporté N-1** : Il s'agit du résultat cumulé de l'exercice 2018, reporté sur l'exercice 2019.

3. SECTION D'INVESTISSEMENT



Grâce à l'affectation de l'excédent de 2018 pour 1.555.370€, la section de fonctionnement dégage un autofinancement de 1.593.346€ au profit de la section d'investissement. Celui-ci a permis à la commune de réaliser des dépenses d'équipement à hauteur de 3.686.382€ (+ 1.582.628€ de restes à réaliser).

3.1. Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	Prévu 2019	Réalisé 2019	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Dépenses d'équipement	5 940 661,11	3 686 382,11	62,05%	1 582 627,81
20-Immobilisations incorporelles (logiciels, études)	152 768,86	65 802,88	43,07%	37 636,50
204-Subventions d'équipement versées	96 919,00	6 016,40	6,21%	86 795,00
21-Immobilisations corporelles (achats)	707 366,93	336 467,95	47,57%	254 488,09
23-Immobilisations en cours (travaux)	4 754 606,32	3 274 212,88	68,86%	1 203 708,22
Opérations	229 000,00	3 882,00	1,70%	0,00
Dépenses financières	907 080,00	906 987,90	99,99%	0,00
13-Subventions d'investissement	37 780,00	37 780,00	100,00%	0,00
16-Remboursement des emprunts	869 300,00	869 207,90	99,99%	0,00
Total dépenses réelles d'investissement	6 847 741,11	4 593 370,01	67,08%	1 582 627,81
Total dépenses d'ordre d'investissement	402 850,00	385 124,26	95,60%	-
Total dépenses d'investissement	7 250 591,11	4 978 494,27	68,66%	1 582 627,81
Solde d'exécution négatif reporté de N-1		489 625,89		

➤ Chapitres 20/204/21/23/opérations - dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement de Solliès-Pont sont nettement supérieures à celles des communes de même strate :

- Dépenses brutes d'équipement/recettes réelles de fonctionnement (effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse) : 28,3% contre 21,8% pour les communes de même strate ;
- Dépenses brutes d'équipement par habitant : 354€/habitant contre 280€/habitant pour les communes de même strate.

Les dépenses d'équipement réalisées sont en très forte progression : +109% par rapport à 2018. En effet, le solde d'exécution positif de 2018, ainsi que les importants restes à réaliser de 2018 ont permis d'augmenter considérablement le niveau d'investissement par rapport à l'année précédente :

- Dépenses d'équipement 2019 : 3.686.382,11€ + 1.582.627,81€ de restes à réaliser soit 5.269.009,92€.
- Dépenses d'équipement 2018 : 1.761.632,55€ + 2.420.724,25€ de restes à réaliser soit 4.182.356,80€.

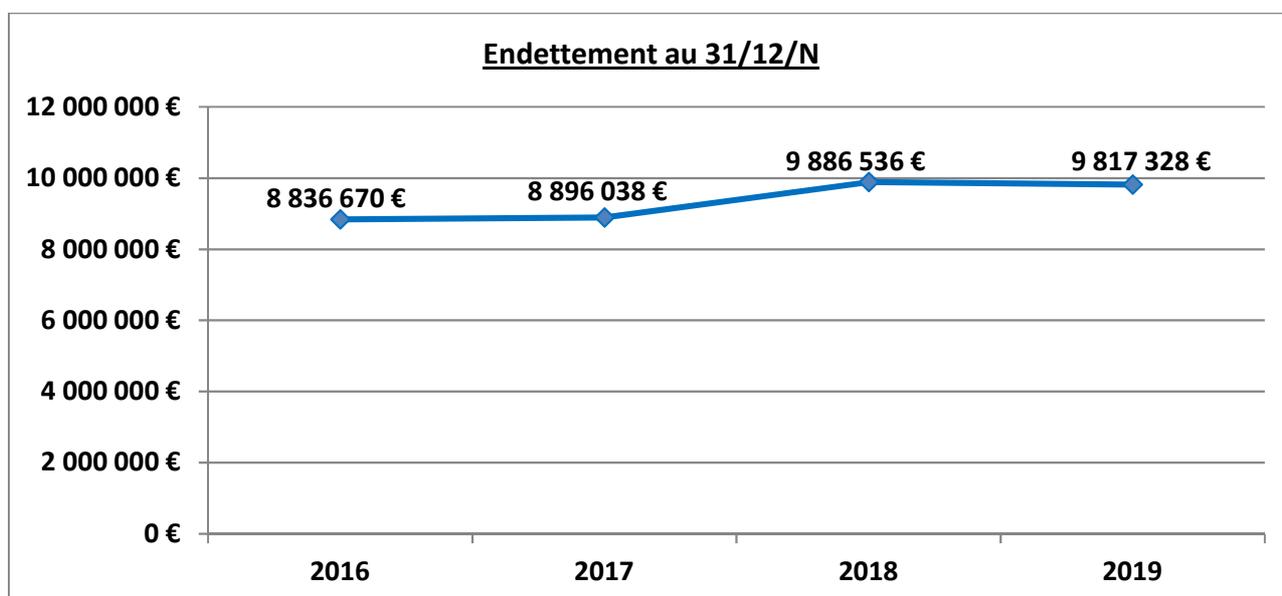
Dépenses d'équipement par secteur (chapitres confondus) : Voir l'état joint en annexe.

➤ **Chapitre 13 – Subventions d'investissement :**

La commune a perçu une participation de 37.780€ du Logis Familial Varois pour la mise en place de containers enterrés à l'ensemble d'habitat « Les oiseaux ». Ces travaux relevant de la compétence de l'intercommunalité, la commune a dû procéder au reversement de cette participation à la CCGV.

➤ **Chapitre 16 – Emprunts :**

Il s'agit du remboursement du capital des emprunts de la commune. Il s'élève à 869.208€ en 2019 contre 809.502€ en 2018 (+7,4%).



L'endettement de la commune est stable : en 2019, elle a remboursé plus que ce qu'elle n'a emprunté (remboursement : 869.208 €, nouvel emprunt contracté : 800.000 €).

Par ailleurs, l'endettement de la commune reste inférieur à celui des communes de même strate :

- **Encours de la dette/les recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) :** ,70,4% contre 70,6% pour les communes de même strate (en 2019, diminution de l'encours de la dette et stabilité des recettes réelles de fonctionnement hors cession) ;
- **Encours de la dette par habitant au 31/12/2019 :** 874€/habitant contre 907€/habitant pour les communes de même strate. Il est en baisse par rapport à l'année précédente en raison de l'augmentation de la population (11.230 habitants en 2019 contre 11.098 habitants en 2018) et de la diminution de l'endettement.

Il ne faudrait à la commune que cinq ans d'épargne brute pour rembourser l'intégralité de son encours.

➤ **Chapitre 040 – Opérations d'ordre :**

Ces opérations d'ordre sont composées des travaux en régie et de diverses écritures d'amortissement.

➤ **Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :**

Elles concernent :

- L'acquisition gratuite d'une parcelle dans le cadre de l'élargissement du chemin des Lingoustes. Il s'agit d'une écriture comptable consistant à comptabiliser la valeur réelle de l'acquisition ;
- Trois acquisitions de parcelles à l'euro symbolique (Cadenet et Picarlet).

➤ **Solde d'exécution négatif N-1 :**

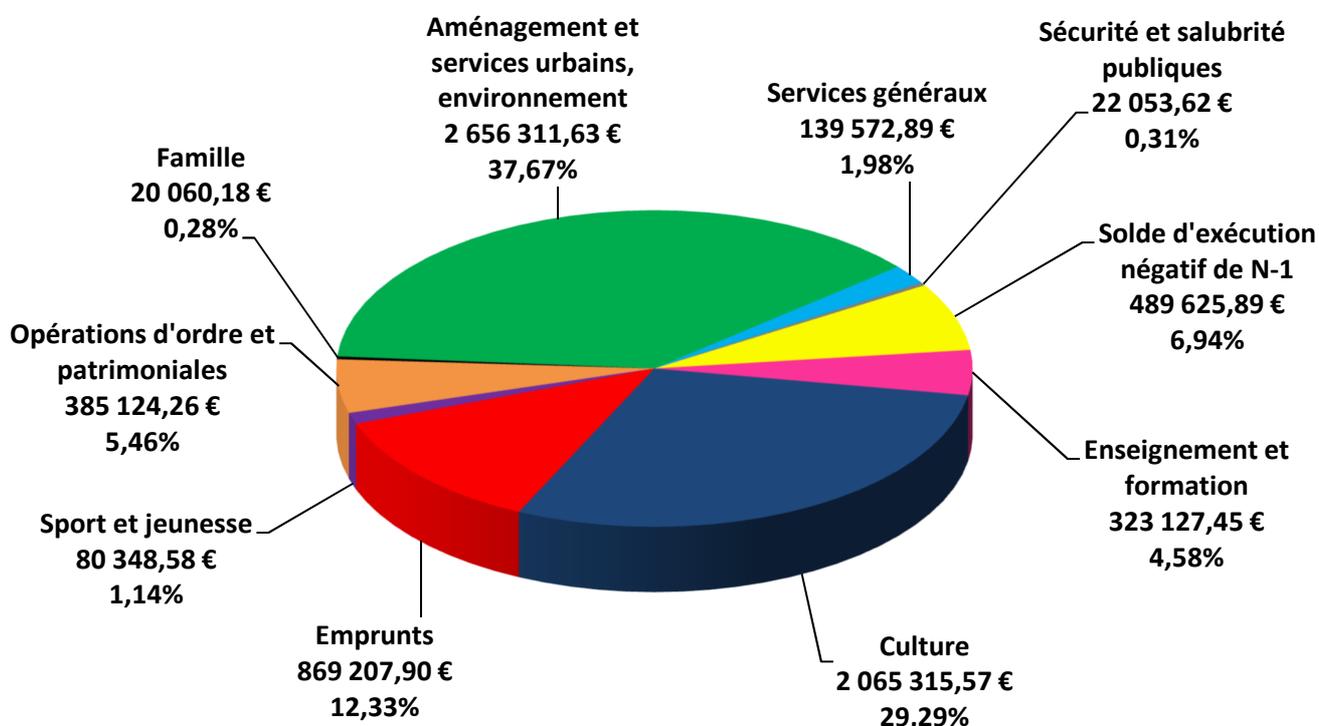
Il s'agit du déficit de la section d'investissement cumulé de l'exercice 2018, reporté sur l'exercice 2019 (hors restes à réaliser).

➤ **Restes à réaliser (cf. détail en annexe) :**

Les dépenses d'équipement n'ayant pu être réalisées ou mandatées en 2019 sont :

- Travaux – bâtiments : 825.274,14€ (dont salle des fêtes 562.452,51€)
- Travaux – voirie : 368.340,07€
- Aménagement (subventions façades, OPAH, étude réseau pluvial, mission conception hydraulique, audit vidéo-protection) : 129.685,54€
- Acquisitions : 205.420€
- Achats et matériels divers : 53.908,06€

**Dépenses d'investissement 2019
par fonction (y compris restes à réaliser)**



3.2. Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement	Prévu 2019	Réalisé 2019	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Recettes d'équipement	2 805 632,00	1 389 858,27	49,54%	1 427 089,16
13-Subventions d'investissement	2 005 632,00	589 858,27	29,41%	1 427 089,16
16-Emprunts	800 000,00	800 000,00	100,00%	0,00
Recettes financières	2 824 719,00	2 435 176,54	86,21%	309 000,00
10-FCTVA et taxe d'aménagement	381 730,86	431 188,40	112,96%	0,00
1068-Excédent de fonctionnement capitalisé	2 003 988,14	2 003 988,14	100,00%	0,00
024-Produits des cessions	439 000,00	-	-	309 000,00
Total recettes réelles d'investissement	5 630 351,00	3 825 034,81	67,94%	1 736 089,16
Total recettes d'ordre d'investissement	2 109 866,00	633 742,79	30,04%	-
Total recettes d'investissement	7 740 217,00	4 458 777,60	57,61%	1 736 089,16

*Dont 021 Virement de la section de fonctionnement : 1.593.346 € (non exécuté).

➤ Chapitre 13 – Subventions d'investissement :

Ce chapitre regroupe l'ensemble des subventions et fonds de concours encaissés.

Organismes	Objets	Montants
CCVG	Eglise (acompte 2019)	90 000,00 €
Département	Voirie 2018 - Pachiquous	160 000,00 €
Région	aménagement parking de la gare	10 116,00 €
Région	OPAH	27 694,00 €
Logis Familial Varois	Participation containers enterrés	37 780,00 €
FIPHFP	Aménagement poste de travail	1 038,72 €
CAF	Travaux centre aéré 2017	27 200,00 €
CAF	Mobilier centre aéré 2018	3 567,06 €
CAF	Matériel + chaudière crèche 2018	5 938,35 €
Etat	DETR 2017 - salle des fêtes (acomptes)	111 797,84 €
Etat	DETR 2017 - berges du Gapeau (acompte)	62 374,30 €
Etat	Amendes de police	52 352,00 €
Total		589 858,27 €

➤ Chapitre 16 – Emprunts :

Un emprunt de 800.000€ a été contracté et débloqué en 2019 pour la réalisation de travaux de voirie.

➤ Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves :

Ce chapitre est composé de :

- La taxe d'aménagement à hauteur de 161.706€ (185.724€ en 2018) ;
- Du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée à hauteur de 269.482€ (204.542€ en 2018). Le FCTVA est à la hausse en raison de l'augmentation des dépenses d'équipement (1.761.633€ en 2018 contre 1.394.170€ en 2017).

➤ Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés :

Il s'agit du besoin de financement de la section d'investissement de 2019 (y compris les restes à réaliser).

➤ **Chapitre 024 – Produits des cessions d’immobilisations :**

Il s’agit des cessions du terrain de Ma Verte Vallée pour 130.000€ (cédé en 2019) et de l’hôtel de la fontaine pour 309.000€ (inscrite en restes à réaliser). Les cessions d’investissement sont inscrites en investissement lors du vote du budget, mais sont exécutées en recettes de fonctionnement (chapitre 77 – recettes exceptionnelles).

➤ **Chapitre 040 – Opérations d’ordre :**

Ces opérations d’ordre sont composées des diverses écritures d’amortissement.

➤ **Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :**

En 2019, les opérations patrimoniales concernent l’acquisition gratuite d’une parcelle dans le cadre de l’élargissement du chemin des Lingoustes ainsi que trois acquisitions de parcelles à l’euro symbolique (Cadenet et Picarlet).

➤ **Restes à réaliser :**

Les crédits inscrits en restes à réaliser correspondent à des recettes d’investissement certaines n’ayant pas donné lieu à l’émission d’un titre de recettes (en attente du versement des différents organismes) :

Organismes	Objets	Montants
Cession	Hôtel de la fontaine	309 000,00 €
CCVG	Salle des fêtes (solde 2018)	137 430,00 €
Région	FRAT 2017 - salle des fêtes	200 000,00 €
Région	FRAT 2018 - voirie traverse des frères	138 932,00 €
Région	CRET - voirie les Laugiers sud	400 850,00 €
Région	CRET - salle des fêtes	242 750,00 €
Région	CRET - aire de jeux	158 000,00 €
Etat	DETR 2017 - salle des fêtes (solde)	28 202,16 €
Etat	DETR 2019 - accessibilité	9 500,00 €
Etat	DETR 2017 - berges du Gapeau (solde)	111 425,00 €
Total		1 736 089,16 €

4. RESULTATS

Résultat de la section de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement	+14 067 899,54 €
Dépenses réelles de fonctionnement	-12 103 503,40 €
Solde sur opérations réelles	+1 964 396,14 €

Recettes d'ordre (dont travaux en régie)	+378 977,26 €
Dépenses d'ordre (dont amortissements)	-627 595,79 €
Solde sur opérations d'ordre	-248 618,53 €

Solde d'exécution de l'exercice	+1 715 777,61 €
--	------------------------

Excédent reporté N-1	+1 555 369,99 €
-----------------------------	------------------------

Solde de fonctionnement	+3 271 147,60 €
--------------------------------	------------------------

Résultat de la section d'investissement

Recettes réelles d'investissement	+3 825 034,81 €
Dépenses réelles d'investissement	-4 593 370,01 €
Solde sur opérations réelles	-768 335,20 €

Recettes d'ordre (dont amortissements)	+633 742,79 €
Dépenses d'ordre (dont travaux en régie)	-385 124,26 €
Solde sur opérations d'ordre	+248 618,53 €

Solde d'exécution de l'exercice	-519 716,67 €
--	----------------------

Solde d'exécution négatif reporté de N-1	-489 625,89 €
---	----------------------

Déficit d'investissement (reporté au BP 2020 - compte 001)	-1 009 342,56 €
---	------------------------

Recettes reportées	+1 736 089,16 €
Dépenses reportées	-1 582 627,81 €
Solde restes à réaliser	+153 461,35 €

Besoin de financement	+855 881,21 €
------------------------------	----------------------

Affectation du résultat 2019 sur l'exercice 2020

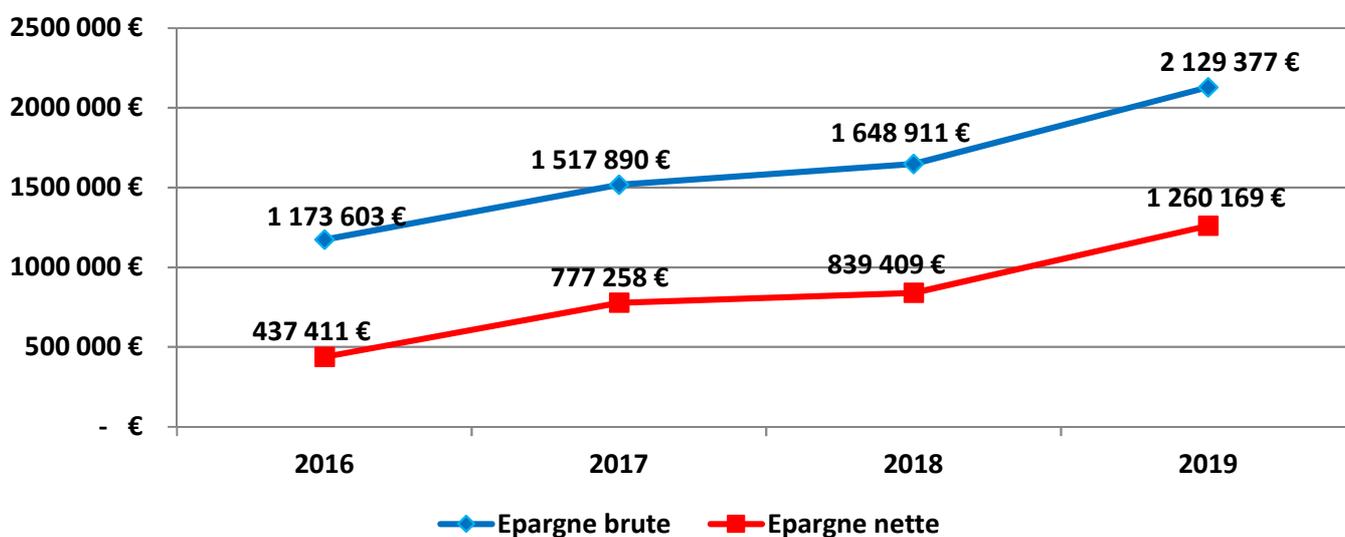
Excédent de clôture de fonctionnement	+3 271 147,60 €
--	------------------------

Besoin de financement investissement (affectation compte 1068)	-855 881,21 €
---	----------------------

Report du solde au BP 2020 (compte 002)	+2 415 266,39 €
--	------------------------

5. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Les soldes intermédiaires de gestion	BP 2019 (hors décisions modificatives)	CA 2019	Ecart
Recettes réelles de fonctionnement (dont travaux en régie)	13 071 020	14 232 880	1 161 860
Dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette)	12 371 654	11 815 308	-556 346
Marge brute	699 366	2 417 572	1 718 206
Remboursement des intérêts de la dette	285 500	288 195	2 695
Epargne brute	413 866	2 129 377	1 715 511
Remboursement du capital de la dette	869 300	869 208	-92
Epargne nette	-455 434	1 260 169	1 715 603



L'épargne brute, appelée également capacité d'autofinancement brute, correspond à la différence entre l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement (hors produits des cessions) et dépenses réelles de fonctionnement.

Elle s'élève à 2.129.377€ en 2019, soit une augmentation de plus de 29% par rapport à l'année précédente.

L'épargne nette, ou capacité d'autofinancement nette, correspond à l'épargne brute moins le remboursement du capital des emprunts. Elle mesure la capacité de la commune à financer ses investissements par des ressources propres.

En 2019, l'épargne nette atteint 1.260.169€ (+50% par rapport à 2018) et retrouve ainsi le niveau de 2010.

Par ailleurs, il est important de souligner la forte progression de l'épargne entre le vote du budget et le 31 décembre 2019 due à :

- La perception de recettes de fonctionnement complémentaires non prévisibles au budget : remboursements sur les rémunérations du personnel (+267.385€), taxe additionnelle sur les droits de mutation (+205.916€), fiscalité plus importante (+226.428€), etc.
- Des économies réalisées sur les charges de personnel (-248.457€), ainsi que sur les charges à caractère général (-251.241€) et les autres charges de gestion courante (-129.157€).

BUDGET EAU

Présentation synthétique du Compte Administratif 2019

		Dépenses	Recettes
Réalisations exercice	fonctionnement	145 683,16 €	301 787,99 €
	investissement	443 428,15 €	312 520,96 €
Reports N-1	fonctionnement	- €	1 356 322,18 €
	investissement	- €	55 634,92 €
Total		589 111,31 €	2 026 266,05 €
Restes à réaliser	investissement	- €	- €
Résultat cumulé	fonctionnement	145 683,16 €	1 658 110,17 €
	investissement	443 428,15 €	368 155,88 €
Total		589 111,31 €	2 026 266,05 €
Solde à reporter n+1			1 437 154,74 €

Dépenses d'équipement

- Les dépenses réalisées sont de 352.226€ :
 - Chemin des Laugiers – remplacement de la canalisation : 157.148€
 - Puits des Sénès : protection, clôture, raccordement, confortement local pompe réservoir etc. : 114.484€ ;
 - Ma Verte Vallée – maillage + déconnexion des réseaux d'alimentation de l'ancien réservoir : 43.192€ ;
 - Faubourg Saint Antoine – restauration du réseau : 23.981€
 - Parc Marie Astoin - raccordement au réseau : 11.098€ ;
 - Avenue du Commandant l'Herminier – branchement : 1.891€
 - Annonce marché extension renouvellement du réseau : 432€
- Aucun reste à réaliser.

Fonctionnement

- La surtaxe communale perçue en 2019 au titre de la consommation 2018 est de 285.791€ (301.524€ perçus en 2018). Le montant de la surtaxe communale est identique aux exercices antérieurs et s'élève à 0,56€/m³.

Endettement

- Encours de la dette au 31/12/2019 : 24.799,11€ (un seul emprunt en cours) ;
- Annuité 2019 : 2.889,64€ (capital : 1.876,51€ ; intérêts : 1.013,13€).

Résultats 2019

En raison du transfert des compétences eau et assainissement à la CCVG, l'excédent 2019 de 1.437.154,74€ du budget Eau sera repris en 2020 au budget principal (excédent de 1.512.427,01€ en section de fonctionnement et déficit de 75.272,27€ en section d'investissement).

BUDGET ASSAINISSEMENT

Présentation synthétique du Compte Administratif 2019

		Dépenses	Recettes
Réalisations exercice	fonctionnement	122 710,51 €	238 052,05 €
	investissement	109 744,54 €	127 084,86 €
Reports N-1	fonctionnement	- €	474 102,04 €
	investissement	- €	64 140,24 €
Total		232 455,05 €	903 379,19 €
Restes à réaliser	investissement	- €	- €
Résultat cumulé	fonctionnement	122 710,51 €	712 154,09 €
	investissement	109 744,54 €	191 225,10 €
Total		232 455,05 €	903 379,19 €
Solde à reporter n+1			670 924,14 €

Dépenses d'équipement

- Les dépenses réalisées sont de 85.800€ :
 - Faubourg Saint Antoine – remplacement du réseau avant travaux de la chaussée : 59.813€
 - Parc Marie Astoin - raccordement au réseau : 10.156€
 - Rue de Strasbourg (ZAC de la Poulasse) - extension raccordement : 4.511€
 - Chemin des Pachiquous – pose d'un clapet antiretour lotissement les tilleuls : 4.030€
 - Avenue des Sénès - création branchement eaux usées : 5.319€
 - Chemin des Lingoustes - création d'un regard : 1.539€
 - Annonce marché extension renouvellement du réseau : 432€
- Aucun reste à réaliser.

Fonctionnement

- La surtaxe communale perçue en 2019 au titre de la consommation 2018 est de 134.720€ (136.665€ perçus en 2018). Le montant de la surtaxe communale est identique aux exercices antérieurs et s'élève à 0,30€/m3.
- Le montant des participations à l'assainissement collectif s'élève en 2019 à 96.000€ (50.000€ en 2018, dont 8.000€ ont été annulés en 2019).

Résultats 2019

En raison du transfert des compétences eau et assainissement à la CCVG, l'excédent 2019 de 670.924,14€ du budget Assainissement sera repris en 2020 au budget principal (589.443,58€ en section de fonctionnement et 81.480,56€ en section d'investissement).

DEPENSES D'EQUIPEMENT 2019 PAR SECTEUR

Dépenses d'équipement réalisées :	3 686 382,11 €
Estimation restes à réaliser :	1 582 627,81 €
Soit un total dépenses d'équipement :	5 269 009,92 €

<u>SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES, CULTURE, INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE, ACTION ECONOMIQUE (1+3+5+9) :</u>	2 087 369,19 €	39,62%
--	-----------------------	---------------

<u>SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES (1) :</u>	22 053,62 €	0,42%
---	--------------------	--------------

Réalisations :	4 760,34 €	Restes à réaliser :	17 293,28 €
<u>Police municipale</u>		<u>Police municipale</u>	
Caméra et antenne Boulodrome	3 329,56 €	Audit Vidéo-protection	800,00 €
3 caméras piétons	1 430,78 €	Conception d'un système de vidéo-protection SICTIAM	4 118,40 €
		Vidéo-protection	9 878,64 €
		Achat radio + batteries	216,24 €
		Travaux accessibilité PM	2 280,00 €

<u>INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE (5) :</u>	0,00 €	0,00%
---	---------------	--------------

Réalisations :	0,00 €	Restes à réaliser :	0,00 €
-----------------------	---------------	----------------------------	---------------

<u>ACTION ECONOMIQUE (9) :</u>	0,00 €	0,00%
---------------------------------------	---------------	--------------

Réalisations :	0,00 €	Restes à réaliser :	0,00 €
-----------------------	---------------	----------------------------	---------------

CULTURE (3) :

2 065 315,57 € 39,20%

Réalisations :	1 482 638,29 €	Restes à réaliser :	582 677,28 €
<u>Cinéma</u>		<u>Cinéma</u>	
Accessibilité PMR	22 104,00 €	Etanchéité façades	17 200,00 €
Réfection du hall d'entrée	4 213,67 €		
<u>Eglise</u>		<u>Eglise</u>	
Diagnostic amiante	480,00 €	Radiateur + kit alu + console à visser	21139 €
Insertion annonce restauration façades clocher	864,00 €	Pose d'un radian	2 813,38 €
<u>Salle des fêtes</u>		<u>Salle des fêtes</u>	
Mission de contrôle	9 856,56 €	Mission de contrôle	9 245,36 €
Architecte	47 673,26 €	Architecte	11 671,66 €
Maitrise d'œuvre	76 312,50 €	Maitrise d'œuvre	3 776,24 €
Etude acoustique	5 040,00 €	Etude acoustique	1 200,00 €
Gros œuvre	690 030,36 €	Gros œuvre	103 843,32 €
Etanchéité	49 681,98 €	Etanchéité	8 562,18 €
Charpente couverture zinguer	87 003,95 €	Charpente couverture zinguer	2 521,94 €
Menuiseries extérieures et serrurerie	54 251,97 €	Menuiseries extérieures et serrurerie	34 655,66 €
Doublage cloison, faux plafond	73 066,70 €	Doublage cloison faux plafond	23 311,90 €
Façades	28 143,55 €	Façades	3 494,85 €
Revêtements des sols	23 224,11 €	Revêtements murs et sols	3 137,18 €
Menuiseries extérieures	4 415,98 €	Menuiseries extérieures + intérieures	81 752,44 €
Peinture intérieure	13 829,58 €	Peinture intérieure	55 333,13 €
Elévateur	4 998,06 €	Elévateur	4 998,07 €
Electricité	107 461,96 €	Electricité	86 260,61 €
Plomberie	139 058,61 €	Plomberie	32 086,64 €
Achat vaisselles 1er équipement	2 699,71 €	Son et lumière	43 689,00 €
Son et lumière	1 310,00 €	Maçonnerie	6 661,80 €
Mobilier tables et chaises	16 760,59 €	Travaux loges	7 200,00 €
		Plans évacuation + extincteurs	882,71 €
<u>Bibliothèque</u>		Achat 360 verres	544,32 €
Etudes faisabilité Bibliothèque	17 088,00 €	Fournitures et installations matériel decuisine	26 092,10 €
Mobilier Bibliothèque	1 419,19 €	Fourniture et installation Laser 7000 Lm	11 531,40 €
Diagnostic amiante	1 650,00 €		

ENSEIGNEMENT ET FORMATION/SPORTS ET JEUNESSE/FAMILLE (2+4+6): 423 536,21 € 8,04%

ENSEIGNEMENT ET FORMATION (2) : 323 127,45 € 6,13%

Réalisations :	221 768,80 €	Restes à réaliser :	101 358,65 €
<u>Cuisine centrale</u>		<u>Cuisine centrale</u>	
Achat de balances 15 kg et 30 kg	1 649,35 €	Trappes de visites	2 112,00 €
Achat chauffage	210,91 €	Groupes chambres froides et groupe de secours	21 487,13 €
Lave-vaisselle à ouverture frontale	3 680,10 €	Installations de 2 centrales frigorifiques	51 061,28 €
Sonneries lumineuse	279,49 €	Mise en place horloge	1 035,50 €
Fourniture et pose de 3 évaporateurs	12 473,44 €	Fourniture installation cellule de refroidissement	18 313,20 €
Achat 300 plateaux	1 152,00 €		
Achat de 4 portes	2 385,00 €		
Travaux réfectoire Jean Moulin	61 037,63 €		
Matériel réfectoire Jean Moulin	56 814,26 €		
<u>Ecoles</u>		<u>Ecoles</u>	
PPMS groupes scolaires	13 039,20 €	Mission réception de travaux accessibilité Groupe Mistral	1 638,00 €
Réparation alarmes groupes scolaire (Mistral, Daudet)	8 140,00 €	Ventilateur Groupe Daudet	1 863,17 €
PPMS groupes scolaires complément	3 582,44 €		
<u>Ecoles maternelles</u>			
Travaux de menuiserie	22 183,58 €		
Sèche-linge école Rimbaud	131,40 €		
PPMS	7 337,46 €		
Réparation écoles maternelles (Rimbaud, Sauvat)	5 477,10 €		
Mobilier écoles	2 359,31 €		
<u>Ecoles élémentaires</u>		<u>Ecoles élémentaires</u>	
Etude recherche infiltration avant travaux	867,60 €	Pompe chauffage circuit primaire + vase expansion	3 848,37 €
Achat 6 vitrines extérieures murales (école Astoin)	133,50 €		
PPMS élémentaires	10 321,78 €		
Fourniture et pose transpondeur	729,00 €		
Réparation écoles élémentaires (Moulin, Astoin)	4 372,84 €		
Mobilier	2 290,61 €		
Infiltration Toiture Astoin	1 120,80 €		

SPORTS & JEUNESSE (4) :**80 348,58 € 1,52%**

Réalisations :	35 448,18 €	Restes à réaliser :	44 900,40 €
<u>Stade :</u>			
Abri de touches	2 858,00 €		
Filet pare Ballon +anneaux accroche	763,14 €		
Achat surpresseur hydrofresh	681,28 €		
Clôture pare-ballons	4 785,20 €		
<u>Extension Centre Aéré</u>		<u>Extension Centre Aéré</u>	
Mobilier	4 819,81 €	Mission réception travaux accessibilité	1 638,00 €
Achat micro-ondes	44,99 €		
Achat de 3 climatiseurs mobiles	1 158,01 €		
<u>Tennis club</u>		<u>Tennis club</u>	
Régénération 2 courts de tennis	6 960,00 €	Travaux accessibilité	28 897,20 €
		Trappes de désenfumage	1 611,60 €
<u>Local de danse</u>			
Menuiseries PVC	8 752,51 €		
<u>Espace Sainte Christine</u>			
Mobilier	1 227,99 €		
2 Micro ondes	109,89 €		
Console	359,98 €		
3 TV + enceintes	896,98 €		
<u>PFSS</u>		<u>PFSS</u>	
Achat 9 tablettes + coques	1 538,40 €	Travaux accessibilité	12 753,60 €
Paramétrage Technocarte	492,00 €		

FAMILLE (6) :**20 060,18 € 0,38%**

Réalisations :	13 502,18 €	Restes à réaliser :	6 558,00 €
<u>Crèche</u>		<u>Crèche</u>	
Vestiaire	396,78 €	Fournitures et pose 6 doubles vitrages	1 080,00 €
Poussettes + matelas + sièges auto	1 099,40 €	Microserveur + disques	1 218,00 €
Chariot 3 plateaux	266,40 €	Travaux accessibilité	4 260,00 €
Structure bébés + piscine à balles	1 743,59 €		
Matériel informatique	649,20 €		
Store	9 346,81 €		

AMENAGEMENT & SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT + LOGEMENT (8+7) : 2 618 531,63 € 49,70%

LOGEMENT (7) : 0,00 € 0,00%

Réalisations :	0,00 €	Restes à réaliser :	0,00 €
-----------------------	---------------	----------------------------	---------------

AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT (8) : 2 618 531,63 € 49,70%

Réalisations :	1 848 300,62 €	Restes à réaliser :	770 231,01 €
<u>Equipements de voirie</u>		<u>Equipements de voirie</u>	
Panneaux de signalisation	19 170,19 €	Achat vitrines extérieurs	133,50 €
Achat de 4 barrières Croix St André	848,40 €	Panneaux de signalisation	7 202,23 €
Achat d'une tondeuse autotractée	2 040,00 €	Barrières Linéa	4 578,53 €
Achat de bacs jardinières	1 110,00 €	Plaques en marbre	2 191,68 €
Achat d'un taille haies	660,00 €	2 bornes tactiles outdoor + logiciel	15 966,00 €
Achat leds	637,51 €		
Achat d'un souffleur	518,72 €	<u>Espaces verts</u>	
Eclairage place Général de Gaulle (8 projecteurs)	1 048,51 €	2 échelles	556,80 €
Groupe pour épareuse	9 228,23 €		
Fourniture et pose de glissières	3 248,29 €	<u>Eau et assainissement</u>	
2 Stop trottoir alu ressort	483,60 €	Mission conception hydraulique	16 560,00 €
Pompe Ama porter	889,82 €		
Borne tactile outdoor	11 718,00 €		
Kit panneaux affichage graphique	7 200,00 €		
Signalétique patrimoine	10 107,60 €		
		<u>Pluvial</u>	
<u>Pluvial</u>		Etude réseau pluvial les Laugiers	10 476,00 €
Mission Schéma aménagement bassin de rétention	3 960,00 €		
Etat des lieux bassin Les Capelons	4 248,00 €		
Etude réseau pluvial les Laugiers	3 480,00 €		
Busage réseau eau pluvial chemin des Pousselons	6 578,40 €		
<u>Collecte et traitement des ordures ménagères</u>			
Achat de 5 pompes	1 048,80 €		
3 dispositifs de containers enterrés	37 760,40 €		
Pose de 3 conteneurs rue Lucien Simon	11 604,00 €		
Location camion mise en place bloc poubelle	803,40 €		

Voirie communale et routes

Alignements

Etat des lieux Enclos	1 836,00 €
Plan division	228,00 €
Frais d'acte + alignement chemin des Penchiers	1 240,00 €
Frais d'acte alignement chemin de sainte Christine	240,00 €
Frais d'acte chemin des Andues	192,00 €
Frais d'acte alignement Chemin de la Tour	240,00 €
Etat des lieux chemin des Pichouline	1 788,00 €
Etat des lieux projet parking Chemin des Aiguiers	2 928,00 €

Acquisitions

Ma Verte Vallée - échange terrain calcul et plan d'échange	2 064,00 €
Indemnités parcelle Matteodo + frais d'acte	5 276,00 €
Acquisition parcelle foret mege	17 745,00 €
Indemnités arbres suite acquisition chemin du Picarlet	1 000,00 €
Lieu-dit Cadenet	1,00 €
Acquisition parcelle Sainte Christine	10 000,00 €

Poteaux incendie

Poteau incendie av Magnan	1 074,64 €
Poteau incendie chem des Lingoustes	5 112,00 €
Poteau incendie passage St Antoine	2 919,58 €
Déplacement de poteau rue Lucien Simon	5 387,63 €

Traverses des frères

Acquisition + frais d'actes garage Traverses des frères	23 276,00 €
Démolition Traverses des Frères	70 372,46 €
Relevé topographique Traverse des Frères	3 492,00 €
Désamiantage fibrociment	2 400,00 €
Raccordement 13 rue Lucien Simon	6 386,24 €
Etude passage aérien	1 903,20 €
Sécurité visite de chantier	480,00 €
Travaux chemin Traverses des frères	32 486,50 €
Voirie	232 731,89 €

Voirie communale et routes

Alignements

Plan état des lieux Zac de l'Enclos	1 608,00 €
Etat des lieux avenue Monnet	1 560,00 €
Etat des lieux SDIS 83	1 920,00 €
Etat des Lieux chemin de l'Enclos	1 932,00 €

Acquisitions

Acquisition parcelle AN32 Les Aiguiers	196 000,00 €
--	--------------

Poteaux incendie

Remplacement poteaux incendie Les Penchiers	5 369,36 €
Déplacement poteau incendie allée des Glaieuls	1 692,00 €
Poteau incendie allée du Thym	2 945,95 €
Poteau incendie impasse des rosiers	2 779,32 €
Poteau incendie montée des Ecureuils	2 256,00 €
Poteau incendie impasse Chantepedrix	2 609,88 €

Traverse des frères

Mission maîtrise d'œuvre démolition	3 600,00 €
Démolition bâtiments Traverse des Frères	33 867,30 €
Hargissement Traverse des Frères Fbg Notre Dame	25 379,45 €
Branchement Faubourg /Rue Simon	7 337,11 €

Rapport CA 2019 - Annexe 1

Faubourg Saint Antoine

Contrôle technique passage St Antoine	2 964,00 €
Contrôle sécurité visites supplémentaires	360,00 €
Enfouissement FBG St Antoine	5 599,80 €
Démolition 2 bâtiments Fg St Antoine	92 207,18 €
Trompe œil Faubourg St Antoine	19 998,00 €
Etude de sol Passage St Antoine	1 719,60 €

Chemin des Fillols

Enrobés chemin des Fillols	360 039,90 €
Chemin des Fillols - implantation	1 176,00 €
Alignement chemin des fillols	3 950,00 €

Les Pachiquous

Mise en souterrain éclairage public chemin des Pachiquous	27 016,80 €
Voirie chemin des Pachiquous	42 101,90 €
Signalisation chemin des Pachiquous	1 248,00 €

Divers voiries

Parking de la Libération	58 578,07 €
Enrobés rue Pierre Curie	30 006,13 €
Parking La Poste	22 547,35 €
Pose regard au 6ème RTS	6 614,14 €
Raccordement 19 chemin de la Tour	1 084,80 €
Pose de lanternes hautes Plantades	4 146,00 €
Détection inspection vidéo - avenue de la Ferrage	1 749,60 €
Les Laugiers Sud - étude tranche conditionnelle	5 580,00 €
Remplacement de lanterne avenue l'Arrousaire	1 278,00 €
Rue de la Since - travaux de traçage	1 541,06 €
Parking de la gare - pose candélabre	2 118,00 €
Rue République pavage plateau traversant	2 352,00 €

Autres opérations d'aménagement urbain

Subventions façades 7 av de la gare	356,40 €
Subventions façades 15 rue Gabriel Péri	1 292,00 €
Subvention façades Jean-Pierre François	1 920,00 €
Subvention façades 1 rue de la Ferrage	2 448,00 €

Faubourg Saint Antoine

Démolition bâtiments Fg St Antoine	4 853,01 €
Contrôle technique passage St Antoine	564,00 €
Réalisation d'un sous-œuvre	15 364,73 €
Raccordement remplacement BC 18000726	24 504,48 €

Cimetière

Aménagement parking extension cimetière	156 142,22 €
---	--------------

Divers voiries

Extension réseau public chemin des Lingaustes	34 967,87 €
Raccordement avenue des Aiguiers	20 646,11 €
Eclairage public avenue des Fillols	10 181,40 €
Participation au mur immeuble Pagnol	7 000,00 €
Relevé topographique chemin Grande bastide	2 400,00 €
Pavés et sol Place Général de Gaulle	7 722,00 €
Déplacement réseau rue Curie	5 557,88 €

Autres opérations d'aménagement urbain

Subventions façades 14 rue République	630,00 €
Subvention façade 1 rue Brossolette	3 520,00 €
OPAH Divers dossiers	75 645,00 €

Rapport CA 2019 - Annexe 1

Parc Marie Astoin

Annonce marché	1 080,00 €
Aménagement parc de jeux	435 776,24 €
Parking - enrobés	35 284,12 €
Raccordement avenue Carrousaire	3 286,08 €
2 Bacs d'acier	156,00 €
Portail, grille de clôture, portillon	5 268,00 €
Création d'un local gardien + sanitaires	29 080,40 €
Sculpture	10 000,00 €
Aménagement paysagers des berges du Gapeau	24 999,00 €
Chemin de contournement piste de pumptrack	5 690,88 €
Travaux électriques	9 718,12 €
Eclairage public	1 800,00 €
Eclairage aire de jeux	4 961,04 €
Fourniture et pose table Teqball	3 756,00 €
Assistance mise en service installations jeux d'eau	4 260,00 €

Parc Marie Astoin

Aménagement parc de jeux	3 012,00 €
Création d'un local gardien + sanitaires	20 079,53 €
Travaux électriques	1 081,88 €
Eclairage de sécurité	2 092,99 €
Fourniture et pose de jeux	25 744,80 €

SERVICES GENERAUX (0):		139 572,89 €	2,65%
Réalisations :	79 963,70 €	Restes à réaliser :	59 609,19 €
<u>Informatique et téléphonie</u>		<u>Informatique et téléphonie</u>	
Logiciel Suffrage WEB	2 144,00 €	Serveur HP	2 832,00 €
Appareil photo Sony	119,00 €	Licence site DDPACS	2 508,00 €
Logiciel Adobe Créative	2 016,00 €	Logiciel de gestion technique des Services Techniques	2 050,00 €
Téléphones + étuis	7 417,20 €	Achat de modules PES Marché Link	869,00 €
Licence apple	348,00 €	Achat onduleurs	828,00 €
6 PC Bureautique	3 960,00 €	Sécurisation des données présentation d'information A3	11 313,60 €
Ecrans bureautiques	1 322,88 €		
3 ordinateurs portables avec sacs	2 674,80 €		
Onduleur	852,73 €		
Achat d'un portable ACMO	179,00 €		
Logiciel de gestion technique des Services Techniques	5 950,00 €		
Migration logiciel éternité	400,50 €		
1 Smartphone Huawei	199,00 €		
Prologiciel scrutin	3 761,20 €		
<u>Urbanisme</u>		<u>Urbanisme</u>	
Révision allégée et modification du PLU	9 517,50 €	Révision allégée et modification du PLU	1 057,50 €
Avis d'enquête public	533,95 €		
Insertion annonces	1 462,09 €		
Commissaire enquêteur	1 779,64 €		
Révision règlement local de publicité	2 340,00 €		
Etat des lieux montée du cimetière	2 568,00 €		
<u>Local des archives</u>		<u>Local des archives</u>	
Etude de sol	1 914,00 €	Maîtrise d'œuvre	11 212,80 €
Contrôle technique local archives	1 020,00 €	Mission SPS	1 860,00 €
Insertion annonces marché archives	864,00 €	Contrôle technique local archives	2 340,00 €
Maîtrise d'œuvre	6 144,00 €		
<u>Divers Matériel</u>		<u>Divers Matériel</u>	
Achat d'un aspirateur	237,65 €	Coffret complet pour service bâtiment	139,13 €
Achat cadre vitrine	260,40 €	Achat extincteurs pour bâtiment festivités	369,00 €
Achat de stores complet pour Hôtel de ville	144,44 €	Achat chaise finances	305,20 €
Achat pince à levier rivets	161,54 €		
Achat de convecteurs	712,81 €		
Achat de douchettes - cartes électorales	333,60 €		
		<u>Travaux accessibilité</u>	

Rapport CA 2019 - Annexe 1

Achat tableau blanc services des élections	685,61 €	CTM	16 585,20 €
Achat mèche queue d'aronde	412,20 €	Cimetière	4 920,00 €
Achat caméra ultra sensible	1 049,97 €		
Achat perceuse deviseuse	348,49 €		
Achat vitrine intérieure	169,63 €		
Achat 2 défibrillateurs	2 768,71 €		
Achat aspirateur eau poussières	288,00 €		
Achat chargeur démarreur + testeur batterie	406,61 €		
Achat manchette casque	582,16 €		
Enregistreur qualité air + capteurs	1 632,00 €		
Achat de matériel pour véhicules	343,34 €		
Achat protège-oreilles	117,00 €		
Station récupération	660,00 €		
5 Chariots lavages	595,50 €		
Achat agrafeuse	140,71 €		
Achat sièges	581,72 €		
Taille-haies cimetière	99,02 €		
Drapeaux	195,48 €		
Rampes pliables alu	441,60 €		
Casque + visière +protection jambière	671,16 €		
Pince ampérométrique + multimètre numérique	147,22 €		
Achat présentoir format A3 horizontal	158,52 €		
<u>Services festivités</u>		<u>Services festivités</u>	
Matériel sonorisation	1 304,98 €	Illuminations de Noël	419,76 €
Illuminations de Noël	1 501,54 €		
Rack à patins	522,00 €		
Pavillons	157,92 €		
Achat relieuse	660,00 €		
Pavoisements	295,68 €		
Abri bois	1 689,00 €		